

## Les docteurs 2006, 2007 et 2008 de l'université de Lille 1

L'étude de l'insertion professionnelle des docteurs de Lille 1 (promotions 2006, 2007 et 2008 de nationalité française) montre globalement les mêmes tendances que pour les promotions précédentes : 93% des docteurs sont en emploi 30 mois après avoir obtenu leur doctorat et la part des emplois stables est maintenue (7 emplois sur 10).

L'analyse de certaines catégories de docteurs fait néanmoins apparaître des différences importantes qui semblent se creuser par rapport aux promotions précédentes (2003, 2004 et 2005) :

- les diplômés de SVST connaissent à la fois une plus grande difficulté à trouver un emploi que les docteurs des autres disciplines et pour ceux qui sont en emploi, la part des "post-docs" a presque doublé par rapport aux promotions précédentes (45%).

- Les docteurs titulaires d'un DEA ou d'un master recherche sont davantage employés comme maîtres de conférences ou chercheurs que les docteurs titulaires d'un titre d'ingénieur, ces derniers s'insérant de plus en plus comme cadres techniques ou ingénieurs (55% contre 37% pour les promotions précédentes).

- Le type de financement semble influencer encore plus fortement sur le type d'emplois : les docteurs ayant bénéficié d'un financement CIFRE ont le plus fort taux d'emplois stables et n'occupent presque plus de fonctions d'enseignement ou de recherche publique.

- L'insertion des docteurs dans la métropole lilloise a diminué de 10 points par rapport aux promotions précédentes, essentiellement pour les diplômés de sciences qui travaillent davantage à l'étranger (18% des docteurs 2006, 2007 et 2008 contre 12,5% des docteurs 2003, 2004 et 2005).

Globalement ces trois dernières promotions de docteurs sont davantage insérées dans le secteur privé (+8 points par rapport aux promotions précédentes).

Éric Grivillers  
Responsable de l'étude

Martine Cassette  
Directrice de l'OFIP

Juillet  
2011

### Bref sur l'enquête

**Objectifs** : mesurer et décrire l'insertion professionnelle des diplômés de doctorat de l'université Lille 1. Fournir des informations concernant le déroulement des études supérieures des étudiants devenus docteurs.

**Population** : diplômés de doctorat en 2006, 2007, 2008 (années civiles) à Lille 1 de nationalité française.

**Enquêtes** : interrogation (voies téléphonique essentiellement et électronique) en mars 2009 pour les promus 2006, mars 2010 pour les promus 2007 et mars 2011 pour les promus 2008 (cette dernière enquête a été réalisée avec le concours financier de la Région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude régionale fédérée par l'ORES du PRES Université Lille Nord de France). Les taux de réponse sont de 88% pour les docteurs de nationalité française.

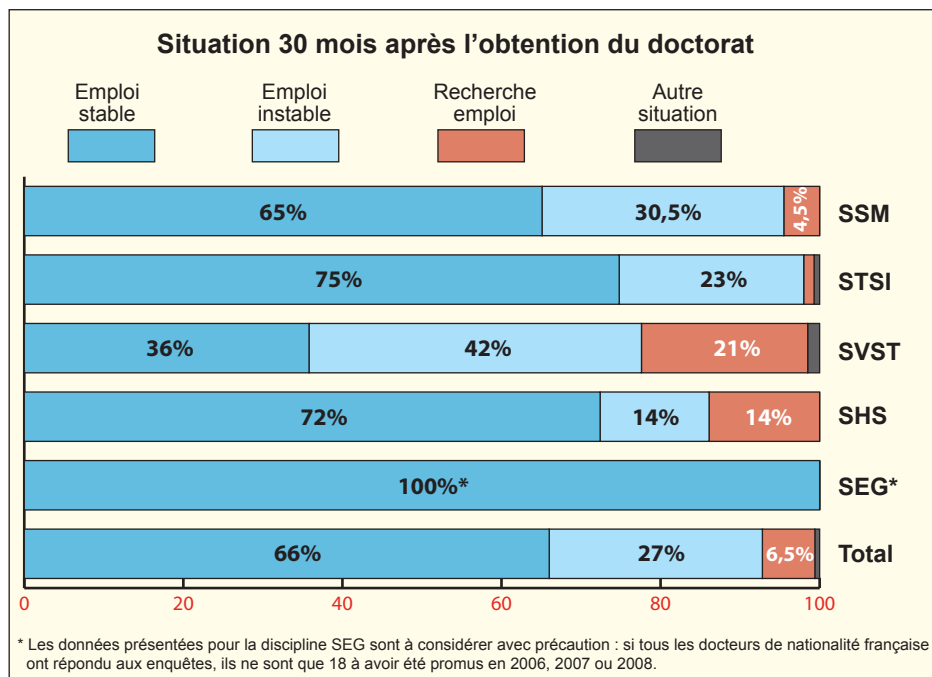
Rapport à consulter sur le site Internet  
**[www.univ-lille1.fr/ofip](http://www.univ-lille1.fr/ofip)**

Les données présentées dans ce document concernent les docteurs de nationalité française.

Les doctorats ont été regroupés selon cinq disciplines SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant) du diplôme ; SSM : sciences et structures de la matière (N=112) ; STSI : sciences et technologies, sciences pour l'ingénieur (N=151) ; SVST : sciences de la vie, sciences de la terre (N=67) ; SHS : sciences humaines et sociales (N=29) et SEG : sciences économiques et gestion (N=18).

## Situation 30 mois après l'obtention du doctorat

N.B. : le doctorat étant obtenu tout le long de l'année civile, le délai de 30 mois est un délai moyen (les diplômés qui ont obtenu leur doctorat en janvier sont interrogés 39 mois après l'obtention de leur doctorat, tandis que ceux qui l'ont obtenu en décembre sont interrogés après 27 mois).



Au cours de la troisième année après l'obtention de leur doctorat à Lille 1, 93% des docteurs sont en emploi. 66% sont en emploi stable (en contrat CDI ou fonctionnaire), 27 % en emploi instable (en contrat CDD, en "post-doc", etc.).

Le taux de situation de recherche d'emploi est de 6,5%.

Si, globalement, les constats sont très voisins de ceux réalisés auprès des docteurs 2003, 2004 et 2005, on observe une détérioration de la situation des docteurs de SVST : quand ces derniers sont en emploi, leur statut est majoritairement précaire (enseignants et chercheurs contractuels, CDD, etc.) et un sur cinq est à la recherche d'un emploi.

La situation des docteurs STSI était la meilleure parmi les docteurs 2003, 2004 et 2005 ; elle le reste pour les diplômés 2006, 2007 et 2008 : au moment des enquêtes, sur les 151 interrogés 2 seulement étaient à la recherche d'un emploi et parmi les personnes en emploi, plus des 3/4 bénéficiaient d'un statut stable (CDI ou fonctionnaire).

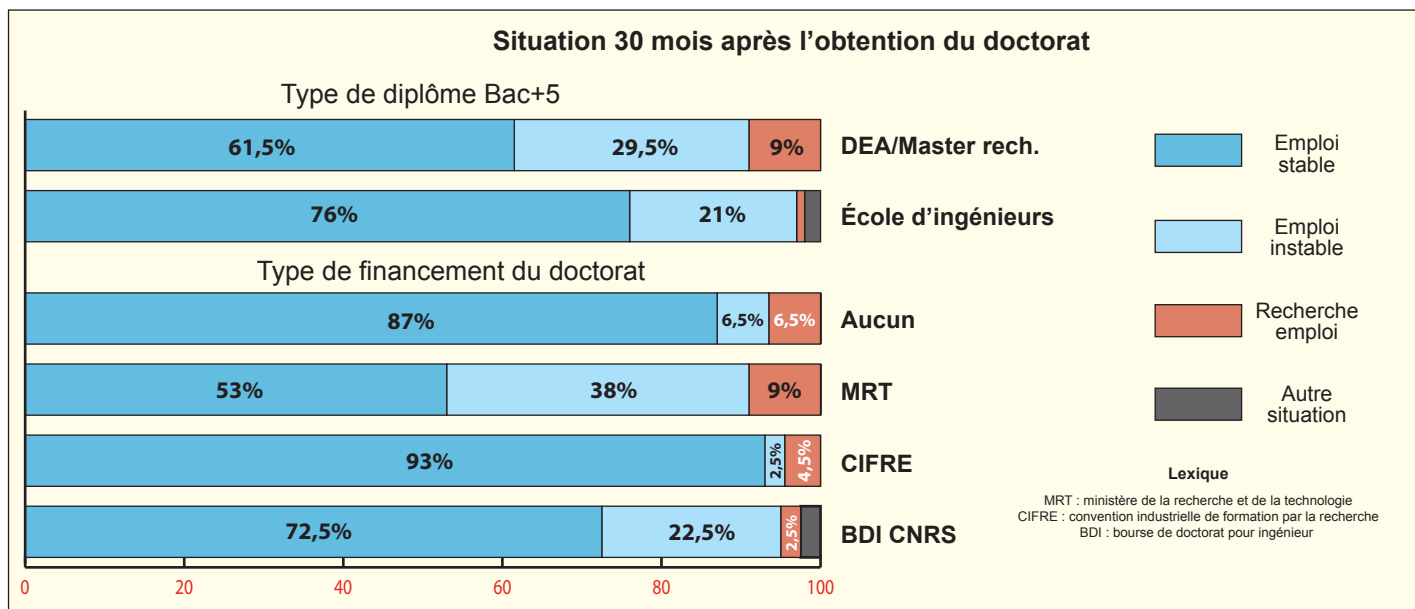
Le taux de situation de recherche d'emploi varie sensiblement selon la discipline : (très) faible parmi les docteurs de SSM et STSI, il est significatif pour ceux de SHS et important pour ceux de SVST.

\*\*\*\*\*

La situation de recherche d'emploi est ce qui distingue le plus les docteurs qui sont titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs des docteurs titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche : ces derniers sont 9% à rechercher un emploi, alors que seul 1% des "docteurs-ingénieurs" sont dans ce cas.

La situation 30 mois après l'obtention du doctorat varie sensiblement selon le type de financement reçu ou non durant le doctorat. Si les docteurs qui ne bénéficiaient pas d'un financement sont particulièrement en emploi stable, c'est parce que nombre d'entre eux occupaient déjà un emploi au moment de l'obtention de leur doctorat.

Les situations des hommes et des femmes ne présentent aucune différence significative.



# Les emplois exercés 30 mois après l'obtention du doctorat

30 mois (en moyenne) après l'obtention de leur doctorat à l'université Lille 1, les docteurs (de nationalité française) qui sont en emploi sont près de 6 sur 10 à exercer un métier d'enseignant et/ou de chercheur, en tant que titulaire ou non.

Parmi ceux-ci, 80% sont maîtres de conférences\* ou chercheurs contractuels (en post-doc majoritairement).

La proportion d'enseignants et/ou de chercheurs (titulaires ou non) est la plus élevée parmi les docteurs des filières SHS-SEG (79% des 43 docteurs en emploi) et parmi ceux de SVST (68%). Parmi les docteurs des filières SSM et STSI, la moitié d'entre eux sont enseignants et/ou chercheurs.

Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat						
Catégorie de l'emploi exercé	SSM	STSI	SVST	SHS**	SEG**	Ensemble
Maîtres de conférences*	17%	24,5%	19%	40%	61%	24,5%
Chercheurs titulaires et assimilés	4,5%	3%	0%	4%	0%	3%
Post doctorants et chercheurs contractuels	21%	18,5%	45%	16%	0%	22%
ATER et enseignants contractuels	4,5%	0,5%	0%	0%	5,5%	2%
Enseignants (secondaire et primaire)	6%	3%	4%	24%	5,5%	5,5%
Cadres de la fonction publique (hors EN)	4,5%	3%	2%	12%	5,5%	4%
Cadres administratifs commerciaux formation	2%	0,5%	2%	0%	17%	2%
Cadres techniques et ingénieurs	39,5%	47%	26%	4%	0%	36%
Professions intermédiaires	1%	0%	2%	0%	5,5%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	106	147	53	25	18	349

\*Maîtres de conférences + personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger  
 \*\* Données à considérer avec prudence (effectifs faibles)

Si 36% des docteurs en emploi exercent des emplois de cadres techniques ou d'ingénieurs, ces emplois ne concernent logiquement que les docteurs des filières scientifiques : 26% des docteurs de SVST, 40% des docteurs de SSM et 47% des docteurs de STSI.

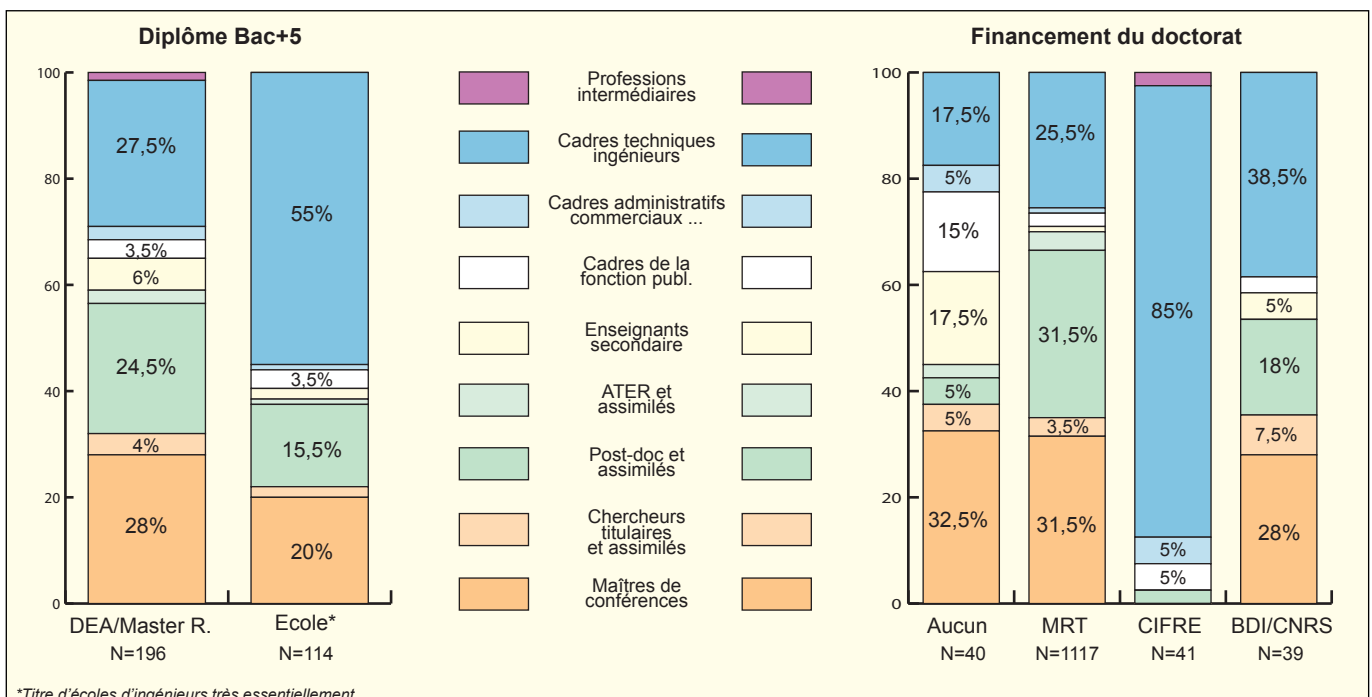
\*\*\*\*\*

65% des docteurs titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche exercent un emploi d'enseignant et/ou de chercheur (titulaire ou non), contre 41% des docteurs diplômés d'une école d'ingénieurs, lesquels exercent majoritairement (55%) un emploi de cadre technique ou d'ingénieur.

71% des docteurs qui ont bénéficié d'un financement MRT pour réaliser leur doctorat exercent un emploi d'enseignant et/ou de chercheur (titulaire ou non), contre 2,5% des docteurs qui ont bénéficié d'un financement CIFRE, lesquels sont 85% à exercer un métier de cadre technique ou d'ingénieur.

Si les docteurs qui ne bénéficiaient pas d'un financement sont devenus enseignants-chercheurs dans la même proportion que ceux qui bénéficiaient d'un financement MRT, ils sont en fait 40% environ à travailler dans l'enseignement supérieur privé, contre 10% environ des bénéficiaires MRT.

Les situations des hommes et des femmes ne présentent aucune différence significative.



## Lieu d'emploi

La majorité (59%) des docteurs (français) en emploi 30 mois après l'obtention de leur doctorat exercent leur emploi hors de la région Nord Pas-de-Calais ; dans cette région, l'emploi est particulièrement concentré dans la métropole lilloise (8 emplois de la région sur 10).

Un docteur sur cinq des filières scientifiques (les seules concernées) travaillent à l'étranger.

Les docteurs des filières SHS et SEG sont ceux qui travaillent le plus dans la région Nord Pas-de-Calais (58% des 40 docteurs) ; ce sont les seuls à travailler significativement (13%) dans le Pas-de-Calais

Lieu d'exercice de l'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat						
Lieu d'exercice	SSM	STSI	SVST	SHS*	SEG*	Ensemble
Métropole lilloise	25,5%	36%	27,5%	30%	59%	32%
Nord hors métropole	5%	0,5%	10%	4%	0%	3,5%
Pas-de-Calais	7%	3%	2%	17%	6%	5%
Région parisienne	21,5%	15%	25,5%	5%	6%	17,5%
Autres régions	16%	26,5%	19,5%	44%	29%	23,5%
Etranger	25%	19%	15,5%	0%	0%	18%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	101	139	51	23	17	331

\* Données à considérer avec prudence (effectifs faibles)

60% des docteurs (français) des filières scientifiques exercent leur emploi hors de la région Nord Pas-de-Calais ; on observe en particulier qu'un docteur sur quatre de la filière SSM travaille à l'étranger, tandis qu'un docteur sur quatre de la filière SVST travaille dans la région parisienne.

Notons que la moitié des docteurs devenus maîtres de conférences (et professions assimilées) exercent leur emploi dans la métropole lilloise ; près de 30% des docteurs qui sont devenus cadres techniques ou ingénieurs travaillent dans la métropole lilloise.

## Salaire

*N.B. : salaire net mensuel en euros (primes et 13ème mois et plus inclus) ; emploi exercé à temps plein en France.*

Salaire net mensuel - emploi à temps plein exercé en France -										
	SSM	STSI	SVST	SHS SEG	Ensemble	Maîtres de conférences	Chercheurs contractuels	Cadres techn. & ingénieurs	Homme	Femme
Salaire médian	2100	2250	2000	2200	2200	2100	2000	2400	2200	2070
Effectif	68	95	32	32	227	64	33	92	158	68

Le salaire médian des docteurs (français) en emploi à temps plein en France 30 mois (en moyenne) après l'obtention de leur doctorat est de 2200 euros. Des faibles différences existent en matière de salaire entre les docteurs selon leur filière de doctorat, leur type d'emploi et leur genre.

En ce qui concerne le genre, les hommes devenus maîtres de conférences (et professions assimilées) gagnent 100 euros de plus que leurs consœurs ; les hommes devenus cadres techniques ou ingénieurs gagnent 300 euros de plus que leurs consœurs.

## Satisfaction concernant l'emploi exercé

53% des docteurs (français) en emploi 30 mois (en moyenne) après l'obtention de leur doctorat déclarent être "tout à fait satisfaits" de leur emploi, 40% sont "satisfaits" et 7% "insatisfaits".

65% des docteurs devenus maîtres de conférences (et professions assimilées) se déclarent "tout à fait satisfaits" de leur emploi (2% "d'insatisfaits") ; cela est le cas de 54% des docteurs devenus cadres techniques ou ingénieurs (4% "d'insatisfaits"). Les plus "insatisfaits" (15%) sont les docteurs qui exercent un emploi de chercheurs contractuels (post-doc essentiellement) du fait, sans doute, de l'instabilité de leur statut.